



**Séance ordinaire du conseil municipal
Lundi le 4 juin 2018**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth tenue ce quatrième jour de juin deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente, au 12 rue de l'Église, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, à laquelle séance régulière sont présents :

Monsieur:	Benoît Pilotto, maire
Madame :	Christine Ouellet, conseillère siège 1
Monsieur :	Bertrand Ouellet, conseiller siège 2
Madame	Marie-Ève Lévesque Gaudreau, conseillère siège 3
Messieurs :	Denis Miville, conseiller siège 4
	Denis Lizotte, conseiller siège 5
	Gilles Gagnon, conseiller siège 6

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Benoît Pilotto maire; Madame Maryse Lizotte, directrice générale et secrétaire trésorière, fait fonction de secrétaire. Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h30, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

1. Ouverture de la séance à 19h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mai 2018
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 mai 2018
6. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mai et de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2018
7. Correspondance
8. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier
9. Gestion Financière
 - 9.1. Factures du mois
 - 9.2. Demande de dons, commandites et renouvellement d'adhésion
10. Administration
 - 10.1. Promotion Kamouraska – confirmation de participation
 - 10.2. Ateliers Mon Choix – entente de services 2018
 - 10.3. Autorisation de destruction de documents
 - 10.4. Terrain de jeux – Participation financière de la municipalité
 - 10.5. Disposition de biens municipaux
11. Varia

Fondation André Côté – Défi Vélo, utilisation du camion municipal
12. Période de questions
13. Prochaine séance de travail
14. Prochaine séance ordinaire
15. Levée de la séance

- 2. Rés.093-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- Il est proposé par madame la conseillère Christine Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que l'ordre du jour soit accepté tel que lu tout en gardant le varia ouvert.
- ADOPTÉE
- 3. Rés.094-2018 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers :
- D'autoriser le Maire à intervertir les points à l'ordre du jour.
- ADOPTÉE
- 4. Rés.095-2018 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018**
- Il est proposé par madame la conseillère Marie-Ève Lévesque Gaudreau
Et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- 5. Rés.096-2018 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2018**
- Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Miville
Et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2018 soit adopté tel que présenté.
- ADOPTÉE
- 6. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mai et de la séance extraordinaire tenue le 15 mai 2018**
- 7. Correspondance**
- Projection 16-35, invitation à l'assemblée générale annuelle
Maison de la famille du Kamouraska, remerciements
Société de l'assurance automobile, nouvelle mesures au code de la sécurité routière
Club de gymnastique, spectacle de fin d'année
CPTAQ dossier 411727
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, autorisation sentiers
Symposium de peinture du Kamouraska, souper et soirée des présidents
Symposium de peinture du Kamouraska, demande de commandite
- 8. Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier**
- En vertu de l'article 176.2.2 du Code Municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, la maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur externe et du rapport du vérificateur général. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion en vigueur.
- 9. Gestion financière**
- 9.1. Rés.097-2018 Factures du mois**
- Il est proposé monsieur le conseiller Denis Lizotte
Et résolu à l'unanimité des conseillers :
- D'autoriser le paiement des comptes du mois de mai au montant de 71 480.25\$.
- ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER MAI 2018		
ACTUEL CONSEIL	Honoraires professionnels	6 855.09 \$
AGRO-ENVIRO LAB	Analyses TEU	79.33 \$
AQUATECH	Honoraires professionnels	383.14 \$
BURO PLUS	InfOnésime, four. Bureau, contrat 9198	296.47 \$
CAMPOR ENVIRONNEMENT	Netyoyage sanitaire	6 605.11 \$
CROIX ROUGE CANADIENNE	Entente de service	160.00 \$
ESSO LA POCATIÈRE	Essence	146.93 \$
FONDS D'INF. TERRITOIRE	Mutations	16.00 \$
GARAGE J.C. HUDON	Équip. sécurité, quinc. divers	60.70 \$
GROUPE DYNACO	Asphalte	462.93 \$
LETTRAGE SYLMAX	Lettrage camion	172.46 \$
MINISTRE DES FINANCES	Suret� du Qu�bec 1/2	15 264.00 \$
MRC KAMOURASKA	Kil. insp. r�g. Avril 2018	43.00 \$
PILOTTO, BENOIT	Frais de d�placement, essence cam.	294.77 \$
PNEU L�VESQUE	R�paration pneu	11.50 \$
PROVAN	Actuateur	2 459.90 \$
PROMOTION KAMOURASKA	Partenaire projet com. 2018	1 388.00 \$
R�GIE INTER. MAT. R�SIDUELLES	Q-P 2/4	8 875.00 \$
SERVICES SANITAIRES ROY	Tonnage mars 2018	199.86 \$
S.P.K.L. KAM-L'ISLET	V�rificateur extincteurs	131.93 \$
STEVE MARTIN	Contrat ent. m�n. R�so 200-2016	600.00 \$
TRANSPORT PIERRE DIONNE	Niveleuse	2 824.94 \$
VILLE DE RIVI�RE-DU-LOUP	Tonnage avril 2018	964.39 \$
	Sous-total	41 440.36 \$
INCOMPRESSIBLES MARS 2018		
PROROLANT CH4494	Camion	15 229.75 \$
SAAQ CH4495	Enregistrement	2 141.35 \$
BELL CANADA	418-856-3018	191.14 \$
BELL MOBILIT�	418-860-8886	35.02 \$
HYDRO QU�BEC	�clairage public	253.70 \$
HYDRO QU�BEC	Garage	40.16 \$
HYDRO QU�BEC	Bio-fosse	813.63 \$
HYDRO QU�BEC	Chalet des loisirs	337.51 \$
HYDRO QU�BEC	Salle et 2e compteur	1 348.38 \$
HYDRO QU�BEC	Station de pompage	121.64 \$
HYDRO QU�BEC	Pont couvert	32.16 \$
TRANS-APTE CH4496	Q-P R�so 214-2017	1 965.04 \$
VISA	Frais de poste	33.52 \$
MARYSE LIZOTTE CH00645	Frais de d�placement	44.19 \$
SALAIRES NETS DES EMPLOY�S	Au 2018-05-31	4 637.27 \$
DAS ET COTISATION EMPLOYEUR	Au 2018-05-31	2 815.43 \$
GRAND TOTAL		71 480.25 \$

9.2. R s.098-2018 Demande de dons, commandites et renouvellement d'adh sion

Apr s  tude des demandes re ues,

Il est propos  par monsieur le conseiller Denis Miville
Et r solu   l'unanimit  des conseillers :

Que la municipalit  retienne la demande suivante :

Symposium de peinture, 200\$   titre de bourse, lors d'un tirage au sort parmi tous les artistes du symposium.

ADOPT E

10. Administration

10.1. R s.099-2018 Promotion Kamouraska – confirmation de participation

Il est propos  par monsieur le conseiller Denis Lizotte
Et r solu   l'unanimit  des conseillers :

Que le conseil de la municipalit  de Saint-On sime-d'Ixworth confirme sa participation financi re de 1388\$ aupr s de Promotion Kamouraska;

Que ce montant se d cline en deux parties de services; soit d'une part, la place et la visibilit  de notre municipalit  dans le Guide du Kamouraska 2018 au co t de 500 \$ et d'autre part, 888 \$ sera destin    une utilisation de 17 heures de service en communication aux m mes conditions que l'an dernier.

ADOPT E

10.2. Rés.100-2018 Ateliers Mon Choix – entente de services – année 2018

Il est proposé par madame la conseillère Christine Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth accepte l'entente de services des Ateliers mon Choix visant la récupération et la destruction de renseignements nominatifs par le procédé de déchiquetage;

Que le conseil autorise l'adhésion au forfait annuel de 180\$ excluant les taxes;

ADOPTÉE

10.3. Rés.101-2018 Autorisation de destruction de documents

Considérant que le calendrier de conservation des documents constitue un des éléments de base de la saine gestion documentaire d'un organisme public;

Considérant que le calendrier de conservation des documents détermine les périodes d'utilisation et les supports de conservation des documents actifs et semi-actifs de la municipalité;

Considérant que le calendrier de conservation des documents indique aussi quels documents inactifs doivent être conservés en permanence et lesquels doivent être éliminés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bertrand Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'autoriser la destruction par déchiquetage des documents classés inactifs destinés à être éliminés.

ADOPTÉE

10.4. Rés.102-2018 Terrain de jeux – Participation financière de la municipalité

Considérant que la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth souhaite que les enfants de sa communauté puissent bénéficier d'activités estivales sous forme de terrain de jeux ou de camp de jour;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Ève Lévesque Gaudreau
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth s'engage à défrayer, sur présentation de factures, un montant de 50\$ par semaine par enfant résidant de Saint-Onésime-d'Ixworth qui sera inscrit à un camp de jour ou à un terrain de jeux.

ADOPTÉE

10.5. Rés.103-2018 Disposition de biens municipaux

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Gagnon
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth remette à l'École de l'Étoile Filante 58 chaises anciennement utilisées à la salle Les Générations;

Que la disposition de biens soit à titre gratuit.

ADOPTÉE

11. Varia

Malgré le fait que la documentation utile n'a pas été communiquée aux membres du conseil, l'ensemble de ces derniers consent à l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour et à sa prise en considération.

Rés.104-2018 Fondation André Côté – Défi Vélo, utilisation du camion municipal

Il est proposé par madame la conseillère Christine Ouellet
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth autorise l'utilisation du camion municipal lors du défi Vélo André Côté le 7 juillet prochain;

Que le maire, monsieur Benoît Pilotto, soit autorisé à conduire le camion municipal lors de l'activité.

ADOPTÉE

12. Période de questions (ouverture à 19h47, fermeture à 20h09)

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil

13. Prochaine séance de travail

Mercredi le 4 juillet 2018

14. Prochaine séance ordinaire

Lundi le 9 juillet 2018

15. Rés.105-2018 Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Lizotte
Et résolu à l'unanimité des conseillers:

Que la séance soit levée à vingt heures neuf (20h09).

ADOPTÉE

Benoît Pilotto, maire

Maryse Lizotte, directrice générale, secrétaire trésorière

Je, Benoît Pilotto, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales